



**PROCEDURE DE REPRISE DE SOURCES SCELLES  
RADIOACTIVES EN FIN D'USAGE  
APPLICABLE AU CERCA LEA**

**OBJET : PROCEDURE DE REPRISE DE SOURCES**

Madame, Monsieur,

Vous avez la nécessité de faire reprendre vos sources scellées. ***Rien de plus facile.***  
Nous vous offrons 2 possibilités en ce qui concerne le retour des sources d'étalonnage fabriquées et commercialisées par le CERCA, soit :

**1°) VOUS ORGANISEZ VOUS-MEME LE RETOUR DES SOURCES AU LEA**

1.1- Compléter l'imprimé de « demande de reprise de sources scellées en vue de leur stockage » et nous le transmettre par fax accompagné **d'une copie des certificats d'étalonnage.**

Après vérification des documents, nous vous retournerons l'imprimé de demande de reprise signé. Vous pourrez alors déclencher la procédure d'enlèvement de vos colis.

1.2- Prévenir le LEA par fax au moins 48 heures à l'avance, de la livraison des sources à CERCA en nous communiquant les coordonnées de la société de transport et du chauffeur, soit par **fax au 04 75 96 56 40** ou en nous appelant au 04 75 96 56 02.

***Les sources devront être emballées conformément à la législation en vigueur.***

1.3- Un certificat de reprise de source vous sera envoyé, ainsi qu'à l'IRSN, à réception des sources au LEA.



**2°) VOUS SOUHAITEZ QUE NOUS ORGANISONS LE RETOUR DES SOURCES AU LEA**

2.1- Nous transmettre (e-mail, fax ou courrier) :

- l'imprimé « demande de reprise de sources scellées en vue de leur stockage » dûment complété accompagné impérativement **d'une copie des certificats d'étalonnage**
- votre commande conformément à l'offre de prix qui vous a été adressée.

2.2- Après vérification des documents, nous vous renverrons :

- l'imprimé de demande de reprise validé par le CERCA LEA,
- l'accusé réception de commande,
- les documents de transport et/ou le kit d'emballage complet si vous l'avez commandé.

2.3- **Emballer les sources conformément à la législation (soit par vos propres moyens, soit avec notre kit d'emballage complet si option retenue) et mesurer le débit de dose au contact du colis.**

Vous pourrez alors déclencher la procédure d'enlèvement des colis en retournant (par e-mail, fax ou courrier) :

- le document "Enlèvement de colis radioactif" en précisant 2 dates souhaitées,
- la DEMR "Déclaration d'Expédition de Matières Radioactives" correspondante à votre cas (UN2910 ou UN2915).

2.4- Vous recevrez un fax de confirmation du jour retenu fixant la date d'arrivée de notre transporteur dans vos locaux. Le(s) colis devra être mis à disposition du transporteur.

2.5- Un certificat de reprise de source vous sera envoyé, ainsi qu'à l'IRSN, à réception des sources au LEA.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous pouvez contacter :

- pour les offres de prix et les commandes, merci de vous adresser à votre interlocuteur commercial.
- pour les transports, les documents d'expédition et la reprise, merci de vous adresser à notre cellule Transport / Reprise :

-> Marie-Christine JUILLET    Tél : 04 75 96 56 02    Fax : 04 75 96 56 40

-> Eric DAMERVAL    Tél : 04 75 96 56 11    Fax : 04 75 96 56 40

Cordialement.

Le service commercial.

**PIECES JOINTES :    Formulaire de Demande de reprise de sources scellées**